



UICN – Guinée Bissau

Rapport 2015



Notre vision

Un monde juste qui valorise et conserve la nature

Notre mission

Influer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable

L'UICN en un coup d'œil

- Une association unique de membres
- Première organisation environnementale mondiale créée en 1948
- Aujourd'hui, le plus vaste réseau mondial de professionnels de la conservation
- Plus de 1 200 organisations membres dans 140 pays dont 200 gouvernements ou organisations gouvernementales, et 800 organisations non gouvernementales
- Près de 11 000 scientifiques et spécialistes volontaires au sein de six Commissions
- Plus de 1 000 professionnels travaillant dans 45 bureaux dans le monde entier
- Un forum neutre pour les gouvernements, les ONG, les scientifiques, les sociétés et les communautés locales qui cherchent des solutions pragmatiques aux défis de la conservation et du développement
- Des milliers de projets et d'activités sur le terrain partout dans le monde
- L'UICN est dirigée par un Conseil, élu tous les quatre ans par les organisations membres lors du Congrès mondial de la nature
- L'UICN est financée par des gouvernements, des organismes bilatéraux et multilatéraux, des organisations membres et des sociétés.
- Statut d'observateur officiel auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Tout le travail de l'UICN sur la biodiversité, le changement climatique, l'énergie, les moyens d'existence et l'économie entre dans le cadre d'un programme plus vaste, débattu et approuvé par les organisations membres tous les quatre ans lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Le programme actuel court de 2013 à 2016 et s'inscrit dans 3 domaines stratégiques :

Domaine 1. Valorisation et conservation de la biodiversité

Domaine 2. Gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature

Domaine 3. Mise en œuvre de solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement

Introduction

La Guinée-Bissau dispose encore de ressources naturelles abondantes et diversifiées. Ces ressources sont essentielles à la sécurité alimentaire et aux économies locales. Elles suscitent également l'intérêt d'opérateurs nationaux et internationaux dans les domaines de la pêche, du tourisme, de l'agriculture ou des industries extractives. L'enjeu consiste ici à ce que ces intérêts puissent coexister sans se nuire mutuellement et sans compromettre la santé des écosystèmes et les services qu'ils fournissent. C'est dans ce contexte que le rôle de l'UICN en Guinée-Bissau prend sa valeur.

Dans les interventions de son Chef de Programme, Nelson Gomes Dias, apparaissent de façon récurrente les mots d'appropriation et de responsabilisation des acteurs nationaux. Concrètement cela signifie que le travail de l'UICN consiste non pas à réaliser de beaux projets ou à rédiger de beaux documents, mais à renforcer les capacités de ses membres et partenaires de façon à ce qu'ils s'approprient la démarche de conservation et assument eux-mêmes, par conviction et compétences propres, la responsabilité de sa mise en œuvre.

C'est dans cet esprit que le Bureau appuie, entre autres, le Ministère des Pêches en faveur d'une pêche artisanale durable, ou encore le Ministère du tourisme et l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées pour la promotion de l'écotourisme dans les parcs nationaux. Le programme du Gouvernement, présenté cette année à Bruxelles à l'occasion de la Table ronde avec les bailleurs de fonds, et les récentes prises de position officielles relatives à l'exploitation des forêts (moratoire de 5 années) ou aux industries extractives (transparence sur les contrats, processus d'adhésion aux initiatives ITIE, PWYP) témoignent d'une sensibilité particulière des acteurs Bissau-Guinéens vis-à-vis des préoccupations environnementales. Les 10 membres de l'UICN en Guinée-Bissau sont en quelque sorte le fer de lance de cette dynamique et travaillent ensemble au sein du Comité national qui offre des opportunités uniques de dialogues et de synergies. Un partenariat précieux pour faire face aux enjeux, et notamment ceux qui sont liés aux changements climatiques, le pays étant considéré selon une étude récente comme le 2^e le plus vulnérable au monde.

Activités développées en 2015 par l'UICN en collaboration avec ses membres

1. Rias do Sul : cogestion des pêches dans les rias de Guinée Bissau – financement UEMOA

Jusqu'à une époque récente la pêche artisanale pratiquée par les nationaux était une activité de subsistance, effectuée à partir de pirogues monoxyles à rame ou à voile. Cette faible pression, associée à la richesse naturelle des eaux, a attiré les pêcheurs des pays voisins. Etablis parfois en campements illégaux, ciblant de préférence les périodes et les zones de reproduction, les ressources ont montré des signes de surexploitation. Des conflits ont commencé à germer, poussant le Ministère des Pêches à réglementer l'exercice de la pêche en vue d'une exploitation durable. C'est ainsi qu'avec un financement de l'UEMOA et l'appui technique de l'UICN est né le projet Rias do Sul. La zone d'intervention comprend 3 des 6 rias qui découpent le littoral, des milieux riches, bordés de mangroves

qui revêtent une importance stratégique pour la reproduction des ressources et de la biodiversité marine.

Au cours de l'année, 7 campagnes de pêches scientifiques et le suivi des débarquements, réalisés par le CIPA, ont permis d'actualiser les connaissances sur la dynamique des espèces en lien avec l'effort de pêche, ainsi que sur l'évolution des conditions du milieu. L'étude de paramètres biologiques sur les principales espèces d'intérêt commercial a fourni des informations sur les stades de maturité sexuelle au cours du cycle annuel. Ces données sont nécessaires pour définir des mesures de gestion qui respectent les périodes de reproduction tout en optimisant les opportunités de captures.

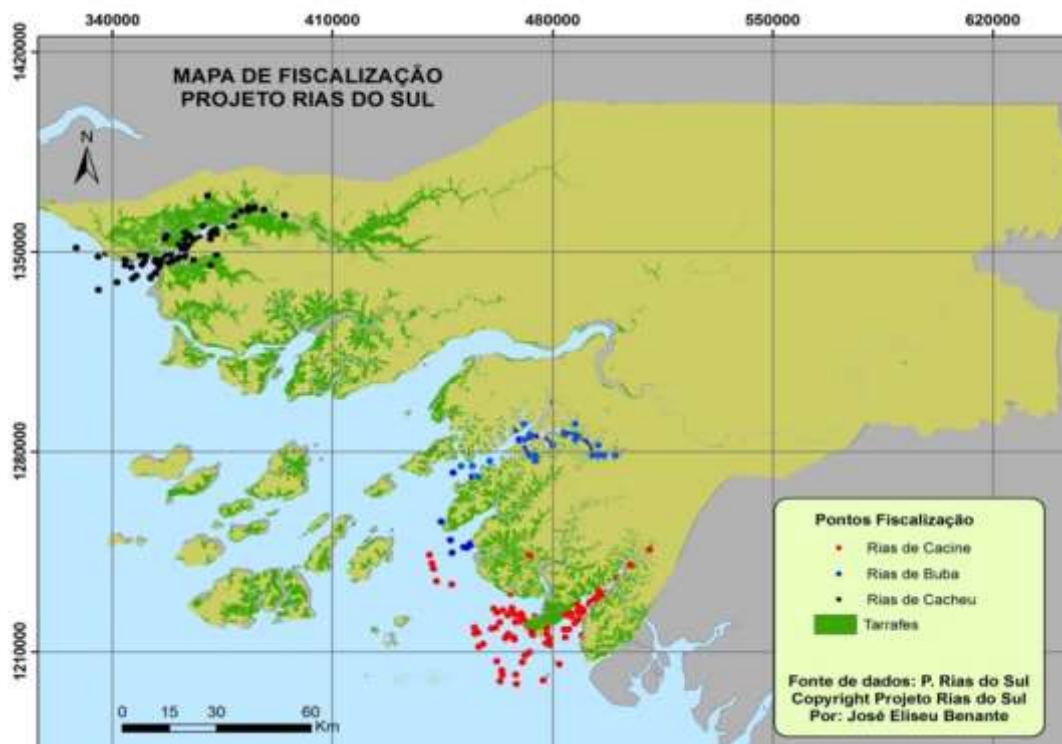


Une fois le poisson débarqué, ce sont les femmes qui prennent en charge leur transformation et commercialisation

Ces mesures de gestion font l'objet de concertation avec les pêcheurs et la Direction de la Pêche artisanale. Elles ont donné lieu à l'élaboration des Plans de gestion provisoires des Rio de Buba et Rio Cacine (celui du Rio Cacheu étant d'ores et déjà validé et opérationnel) comprenant le zonage des lieux de pêche et de leurs règles respectives (engins de pêche, motorisation, etc.). Une mesure importante concerne la période de repos biologique qui s'étend sur 2 ou 3 mois selon les rias et qui restreint l'usage de certains engins durant la période de reproduction. Le principe du droit d'accès réservé aux pêcheurs résidents est généralement admis même s'il subsiste encore des zones de flou sur les critères qui les différencient des non-résidents. A noter que la mesure relative à la période de repos biologique a été contestée par certains pêcheurs non-résidents qui ont fait pression auprès de parlementaires. Le Chef du bureau de l'UICN a été convoqué par le Président de la république qui a confirmé personnellement la validité de la mesure suite aux explications fournies. Un travail d'animation est

réalisé tout au long du processus par les 3 animateurs affectés à chacun des rios comprenant des actions d'information, de concertation, d'enquêtes, de recueil des savoirs locaux et d'appui aux associations. Les radios locales sont mises à contribution pour cet ensemble d'activités.

Pour donner tout son sens à cette dynamique de co-gestion, la qualité de la surveillance maritime se doit d'être à la hauteur des ambitions. L'unité FISCAP du Ministère des Pêches en assume la responsabilité, tout en la partageant avec des pêcheurs locaux et les agents de l'IBAP (des aires protégées existent dans chacune des 3 rias) dans un esprit de surveillance participative. Les 162 missions effectuées au cours de l'année ont donné lieu à 164 interventions et 36 arraisonnements de pirogues en situation illégale, dont 23 réalisés directement par les unités de surveillance des Parcs naturels de Cacheu et de Buba. Un poste avancé a été construit près de l'embouchure du rio de Buba afin de rapprocher les opérations par rapport aux zones de pêche critiques et réaliser en conséquence des économies de carburant. L'analyse des résultats montre cependant la nécessité de faire des efforts supplémentaires en matière de surveillance nocturne alors qu'intervient l'essentiel de la pêche illégale.



Carte des arraisonnements de la pêche artisanale en 2015 dans les 3 rias couvertes par le projet

Les efforts de surveillance se sont traduits aussi par la confiscation et la destruction de 275 filets monofilaments, dont l'utilisation est désormais prohibée, ainsi que par le démantèlement de 15 campements de pêche illégaux, traduisant la volonté politique du Ministère à faire respecter la réglementation de manière effective.

L'appui au processus de co-gestion est supporté par un ensemble de mesures de développement. Ces mesures sont destinés à accroître l'efficacité de l'ensemble de la filière pêche en répondant aux besoins les plus urgents des communautés résidentes, tout en faisant attention à ce que les mesures de gestion ne se traduisent en fin de compte par des contraintes pénalisantes. Le projet, qui vise à

combattre les effets destructeurs du libre accès aux zones de pêche, part du principe que le renforcement des capacités des pêcheurs et des femmes transformatrices/commerçantes résidents, en lien avec l'attribution d'un droit d'accès réservé, aboutira à une volonté de gérer durablement les ressources à leur profit.

Parmi les mesures de développement réalisées en 2015 citons un ensemble d'activités de formation dans les domaines de l'alphabétisation fonctionnelle, de l'organisation et gestion des associations, des techniques de pêche, de sécurité en mer, de contrôle de qualité des produits, de production de sel solaire. Des équipements de pêche ont été mis à disposition pour la vente auprès des magasins communautaires, notamment pour fournir aux pêcheurs une alternative aux filets monofilaments et pour s'adapter aux types d'engins seuls autorisés en période de repos biologique. Deux usines à glace ont été installées à Cacheu et Buba destinées à faciliter la professionnalisation de la filière tant en amont par l'extension des campagnes de pêches, qu'en aval pour la commercialisation des produits en frais. Des fours de fumage de type Chorkor ont été construits afin de rendre les conditions de travail des femmes moins pénibles, d'économiser le bois de mangrove tout en proposant un produit de meilleure qualité sur le marché. Des micro-crédits ont été mis à disposition de 805 femmes afin de stimuler la transformation et la commercialisation du poisson.

2. Promotion d'un tourisme écologique et durable – financement Fondation MAVA

Les études réalisées sur les potentialités du tourisme en Guinée-Bissau ont systématiquement fait ressortir ses avantages comparatifs dans le domaine de l'écotourisme. Avec un patrimoine naturel et culturel encore relativement bien conservé et un réseau d'aires protégées en passe de couvrir 26% de son territoire, le pays dispose en effet d'atouts spécifiques à mettre en valeur. Le projet en question, mis en œuvre par l'IBAP avec l'appui de l'UICN, vise à promouvoir une vision partagée de l'écotourisme et à améliorer la qualité de l'offre au sein des aires protégées en veillant à une répartition équitable des bénéfices pour les communautés locales.



Panneau d'entrée du Parc national de Cantanhez

Concernant le premier aspect les activités se sont traduites par l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'écotourisme dont la validation officielle a pris du retard en raison des changements intervenus au sein du gouvernement. Une Charte du tourisme responsable dans les aires protégées a également été élaborée en concertation avec le Ministère et la Cellule d'évaluation des impacts environnementaux (CAIA) et doit faire l'objet de discussions avec les opérateurs touristiques intervenant dans les aires protégées. Un travail constant de plaidoyer a été réalisé auprès des autorités centrales ou régionales, ainsi qu'auprès des opérateurs concernés, dans la perspective de les sensibiliser à la nécessité d'une approche de type écotourisme dans l'archipel des Bijagós dont la candidature en tant que site du Patrimoine Mondial est en cours de préparation.

L'amélioration de la qualité de l'offre au sein des aires protégées s'est traduite par la finalisation de la maison d'accueil communautaire d'Anôr, au sein du Parc national d'Orango, qui rapprochera les visiteurs de sites d'intérêt particulier (lagunes aux hippos, oiseaux d'eau, paysages et plages de ponte de tortues marines), tout en offrant des opportunités de revenus alternatifs aux communautés locales bijagós.



Formation des guides à la Maison d'accueil communautaire d'Anôr, Parc National d'Orango

L'amélioration des conditions d'accueil, d'information et de promotion des destinations écotouristiques s'est concrétisée par la construction d'infrastructures d'observation, l'achat d'équipements de loisirs et d'observation, l'installation de 4 panneaux d'interprétation sur les tortues marines, de 17 grands panneaux situés à l'entrée des aires protégées et de la Réserve de biosphère, par la production de 4 posters-dépliants tirés à plusieurs milliers d'exemplaires ainsi que par la rénovation de structures d'accueil des visiteurs. Des formations ont été réalisées auprès des femmes en charge de l'accueil et de la restauration des touristes et auprès des guides les accompagnant lors des visites de terrain.

3. Programme Régional d'Education Environnementale PREE – financement Fondation MAVA

Le Bureau de l'UICN en Guinée-Bissau assume la responsabilité de la coordination de ce programme régional qui concerne les 7 pays adhérant au PRCM à savoir la Mauritanie, le Sénégal, le Cap Vert, la

Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée et la Sierra Leone. Une partie seulement du programme étant financée, les activités se sont concentrées essentiellement sur l'intégration de l'EE au sein des curricula scolaires. Deux à trois ateliers de formation de formateurs ont ainsi été organisés cette année dans chacun des pays ayant pour objectifs la connaissance des thématiques environnementales, les caractéristiques spécifiques de la pédagogie en EE et l'approche par la pédagogie active, l'utilisation et la production d'outils pédagogiques. Avec les experts/points focaux des Ministères, il a été décidé de concentrer les efforts sur des groupes restreints de formateurs, de l'ordre d'une quinzaine par pays (131 au total), qui constituent le noyau dur à partir desquels il est possible de disséminer les pratiques en EE. Certains pays, tels la Gambie, le Sénégal et la Sierra Leone ont entrepris l'élaboration de manuels et supports pédagogiques adaptés à leur contexte, tandis que l'équipe de coordination a produit une version simplifiée du guide pédagogique en langue portugaise.



Séance d'éducation à l'environnement dans les mangroves

Les efforts ont également porté sur la constitution de réseaux nationaux désormais en place dans 4 des 7 pays, dans une perspective de recherche de cohérence, de partage d'expérience et de capacité de plaider en faveur de l'EE. Le réseau régional, bien que n'ayant pas d'existence formelle, permet d'échanger des informations et de contribuer au processus d'animation dans un cadre sous-régional. La réunion d'experts, organisée à Praia en novembre à l'occasion du 8^e Forum régional marin et côtier du PRCM, a été mise à profit pour faire un point de la situation de l'intégration de l'EE et de formuler une proposition de termes de référence en vue d'une réunion des Ministres de l'Education sur la question de l'EE. Les actions de plaider, ainsi que l'une des recommandations du Forum, ont été adressées en particulier à l'UEMOA dont le Président de la Commission a donné un accord de principe pour le co-financement du PREE.

4. Groupe de Travail sur la Pétrole et les Industries Extractives – financement SWISSAID

Depuis une dizaine d'année, les autorités cherchent à développer les projets d'exploitation de pétrole off-shore et de minerais (phosphate, bauxite, ilménite), un développement qui constitue l'un des thèmes d'actualité comme moyen de lutte contre la pauvreté. Une des solutions proposée par le Plan Stratégique du Gouvernement 2015-2020, présenté à la table ronde de Bruxelles, est d'utiliser le secteur minier comme levier de croissance. En raison des menaces potentielles que le secteur minier fait peser sur l'environnement et les conditions de vie des communautés concernées, plusieurs partenaires se sont associés au sein du Groupe de travail GTP-IE pour promouvoir une approche basée sur les bonnes pratiques.

Le GTP-IE, dont le Secrétariat est assuré par l'UICN, réunit des institutions publiques (IBAP, CAIA, DGGM, Petroguin), des organisations de la Société Civile (Tiniguena, AD, Nantinyan, KAFO, Mouvement national de la Société civile) et les réseaux d'importance stratégique pour cette dynamique comme le réseau des parlementaires pour l'environnement, le réseau des éco-journalistes et le réseau des radios communautaires. Les groupes cibles du projet sont les différentes parties prenantes : administration publique (Ministère des Ressources Naturelles), entreprises minières et populations locales.



Séance d'information et de concertation avec les communautés concernées par la mine de phosphate de Farim

Les activités réalisées au cours de l'année se sont traduites par une transparence accrue sur les contrats, la suspension provisoire de la mine d'ilménite-zircon de Varela en raison des risques de pollution, de salinisation des nappes et d'érosion côtière, un moratoire de 5 années sur la coupe de bois, l'animation d'un dialogue constructif entre les parties prenantes, des visites d'échange à l'échelle nationale et sous-régionale entre communautés concernées par l'exploitation minière, ainsi que des actions de formation, d'information et de plaidoyer. La volonté politique semble au rendez-vous compte tenu des intentions déclarées de réviser le code minier ainsi que l'ensemble des contrats, de créer un cadastre minier en superposition avec les ressources naturelles renouvelables et les aires protégées et d'adhérer aux Initiatives sur la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et *Publish What You Pay*.

L'année 2015 a vu l'achèvement de la 5^e phase du projet et la signature d'un accord pour une 6^e phase avec Swissaid, partenaire historique du projet, une coopération sur le long terme qui en dit long sur la pertinence et l'utilité de ses réalisations et sur la confiance mutuelle entre ses protagonistes.

5. Renforcement des dynamiques de de conservation de l'environnement en Guinée-Bissau – financement Fondation MAVA

Cet appui structurel permet au Bureau de l'UICN de ne pas dépendre exclusivement des projets pour fournir des appuis à ses partenaires et en particulier aux 10 membres de son Comité national. Ces appuis sont très divers et visent à renforcer les capacités dans les domaines de la planification stratégique, la formulation de plans d'action et de gestion, l'élaboration de documents de projets, la participation aux comités de pilotage, aux ateliers et conférences, la formation, la communication, le plaidoyer. A travers cette démarche de renforcement des capacités institutionnelles de coopération et d'articulation des initiatives, c'est la construction d'une véritable dynamique nationale de conservation qui est en jeu.



Rio Corubal, futur Parc national de Boé (photo Chimbo)

L'UICN intervient également par le biais de membres non-nationaux et en particulier la Fondation Chimbo qui réalise des activités de conservation dans la région de Boé, située à l'est de la Guinée-Bissau, et qui se caractérise par sa richesse en biodiversité (chimpanzé, lion, lycaon, caracal, etc.). Les activités de Chimbo, dans le domaine des inventaires écologiques, de l'éducation environnementale, de la surveillance participative et du développement de l'écotourisme viennent en appui à la création d'un Parc national sous l'égide de l'IBAP.

Quelques temps forts de l'année 2015

- Coopération avec l'Assemblée Nationale Populaire à travers l'animation d'une session parlementaire sur la criminalité environnementale et ses conséquences sur la société, l'économie, la sécurité alimentaire et le climat.

- Réalisation d'un séminaire sur la Santé unique et les risques liés à la consommation de faune sauvage.
- Coopération avec le Ministère de la Défense Nationale en vue de sensibiliser les militaires sur leurs responsabilités dans la protection des forêts et des ressources de la pêche. Présentation du projet « 10 million d'arbres » qui vise à mobiliser notamment les forces armées dans un effort national pour le reboisement. Ce projet a été soumis pour financement auprès de l'EU, la CEDEAO et l'UEMOA à travers une correspondance du 1^{er} Ministre, co-signée par le Ministre des Finances et le Ministre de la Défense nationale.
- Séminaire sur la Biodiversité et la sécurité alimentaire avec la participation d'une cinquantaine d'organisations de la société civile.
- Conférence sur l'importance de l'agriculture biologique et de la conservation du matériel génétique dans le cadre de la Planification stratégique de Swissaid avec la participation de 22 organisations paysannes.
- Animation d'un séminaire sur les Industries extractives financé par le PNUD et l'UEMOA : opportunités ou malédiction pour un développement durable ? Un rapport sur le Groupe de travail GTP-IE a été présenté à cette occasion.
- Plaidoyer concluant auprès du Ministère des Finances en faveur d'une participation accrue de l'Etat au budget de l'IBAP.
- Plaidoyer en collaboration avec l'IBAP en faveur de la contribution du Ministère des Pêches au capital de la Fondation Bioguiné. Ce plaidoyer s'est concrétisé par le versement d'un million d'euros provenant des Accords de pêche avec l'Union Européenne, en reconnaissance du rôle des aires marines protégées dans la gestion des pêches.
- Participation des 10 membres du Comité national au Forum des membres de l'UICN des régions Afrique de l'ouest et centrale, tenu à Bamako en présence de sa Directrice Générale et de son Président. Présentation d'une exposition sur les réalisations des membres nationaux.



Présentation du stand de la Guinée-Bissau au Président de l'UICN à l'occasion du Forum des membres (Bamako, novembre 2015)

- Participation au Forum régional marin et côtier du PRCM organisé en novembre au Cap Vert, présentation de communications.

- Participation à l'animation des manifestations en lien avec la fusion FIBA – MAVA à Dakar et Nouakchott.
- Appuis à l'ONG membre Palmeirinha, dédié à l'éducation environnementale, pour l'élaboration de sa planification stratégique et d'un projet financé par l'UE.
- Développement d'un projet en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'environnement sur le thème « mangroves, rizières et changement climatique » dont le PIF a été approuvé dans sa 1° phase.
- Défense de la mesure de repos biologique dans la pêche artisanale devant les Parlementaires de l'Assemblée Nationale Populaire suite à leur contestation par certains pêcheurs. Organisation d'une visite du 1° Ministre et du Ministre des Pêches sur le rio Cacheu pour information et arbitrage en faveur de la mesure.
- Animation d'un séminaire sur les conflits homme/faune sauvage et la santé des écosystèmes.



Parc national marin João Vieira - Poilão

ACRONYMES

AD	: Acção para o Desenvolvimento
AMP	: Aire Marine Protégée
AP	: Aire Protégée
APPEL	: Association des Parlementaires et des Elus Locaux pour l'Environnement
CAIA	: Célula de Avaliação dos Impactos Ambientais
CEATA	: Centro de Estudos Ambientais e Tecnologia Apropriada
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CIPA	: Centro de Investigação Pesqueira Aplicada
COAJQ	: Cooperativa Agrícola dos Jovens Quadros
DGFF	: Direcção Geral das Florestas e Fauna
DGGM	: Direcção Geral da Geologia e Minas
DGT	: Direcção Geral do Turismo
DSPA	: Direcção de Serviço da Pesca Artesanal
FISCAP	: Fiscalização da Pesca
IBAP	: Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas
INEP	: Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa
ITIE	: Initiative sur la Transparence dans les Industries Extractives
MAVA	: Fondation MAVA pour la Nature
PACO	: Programme régional de l'UICN pour l'Afrique Centrale et Occidentale
PNO	: Parc National d'Orango
PNTC	: Parque Natural dos Tarrafes do rio Cacheu
PRCM	: Partenariat Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine
PREE	: Programme Régional d'Education à l'Environnement
PWYP	: Initiative <i>Publish What You Pay</i>
UCF	: Unidade Central de Fiscalização
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WEEC	: World Environmental Education Congress



**UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE**

SIEGE MONDIAL
28, rue Mauverney
1196 Gland, Suisse
mail@iucn.org
tel +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
www.iucn.org